Image not found or type unknown

ARRËT VEHICULE TRES GENANT QUI N4EST PAS MON VEHICULE

Par **KOSMA30**, le **19/03/2019** à **20:00**

J'ai reçu un avis de contravention pour arrêt d'un véhicule très génant pour la circulation publique. Or je ne suis jamais allé dans la ville concernée qui est à 500 km de chez moi. J'ai porté plainte au commissariat et contesté , mais je viens de recevoir une ordonnance pénale me condamnant à payer une amende majorée. C'est impensable, je dois prendre un avocat pour faire opposition . Que pourra-t-il faire et dire de plus? J'ai des témoignages de plusieurs voisins et mes relevés bancaires qui prouvent que j'étais bien dans ma ville et non pas à 500 km.

Merci de me répondre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés